

**MIEUX CONCILIER LA VIE FAMILIALE ET LA VIE PROFESSIONNELLE  
RÉALISER L'AGENDA DE LISBONNE**

La conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée est un élément central des actions en faveur de l'égalité entre les genres, car les femmes sont les plus touchées par l'absence d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. La difficulté de concilier vie professionnelle et vie privée constitue un carcan pour le potentiel de production de la main d'œuvre européenne et, pour les femmes, crée des entraves et des freins à leur entrée et leur maintien sur le marché du travail.

La Commission a pris l'initiative d'une "feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2006-2010)" afin de relancer les efforts visant à relever les défis socio-économiques du traité de Lisbonne tout en respectant les droits fondamentaux des femmes et les obligations internationales de l'UE. Cette feuille de route réaffirme la double approche de l'égalité qui consiste en la prise en compte de la dimension de genre (la promotion de l'égalité entre les sexes dans tous les domaines et activités) et en l'adoption de mesures spécifiques en faveur des femmes. Les actions visant à la conciliation de la vie professionnelle et vie privée constituent une de ses priorités.

**Nos succès**

Les membres socialistes de la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres ont joué un rôle moteur dans l'élaboration de rapports et d'avis favorables aux politiques qui permettent aux femmes et aux hommes de combiner un travail de qualité avec des responsabilités de parent ou d'autres responsabilités familiales. Nous croyons que ces politiques sont essentielles pour l'égalité des genres, dans tous les types de structures familiales, et qu'elles sont donc cruciales pour le bien-être général de la société. Les femmes doivent être en mesure de gagner un revenu qui leur donne l'indépendance économique sans être pénalisées parce qu'elles pourraient devoir s'occuper de leurs enfants ou de leur famille. Les hommes doivent aussi avoir la possibilité d'équilibrer leur vie professionnelle et leur vie privée.

Le groupe s'est engagé activement pour faire avancer les questions d'égalité des genres, notamment en insistant pour la mise en place de nouveaux instruments et l'adoption de mesures plus favorables. Le rapporteur socialiste Lissy Gröner a mené les discussions sur le texte qui a permis la création de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Cet institut sera chargé de la collecte et de l'analyse des données ainsi que de l'échange d'informations et de meilleures pratiques. Le groupe fait également pression sur la Commission pour qu'elle intègre dans le financement prévu pour ce domaine l'élaboration de budgets soucieux de la dimension homme-femme.

**Les domaines où nous avons joué un rôle moteur**

Par ses contacts avec le Président de la Commission et le commissaire responsable pour l'emploi et les affaires sociales, ainsi que par son étroite collaboration avec les partenaires sociaux, le groupe socialiste s'est efforcé d'obtenir des améliorations des dispositions existantes. Il y est parvenu avec l'adoption par la Commission, en octobre 2008, d'un "paquet conciliation" visant à améliorer la législation sur la sécurité et la santé des travailleuses enceintes au travail et sur l'égalité de traitement pour les femmes exerçant une activité indépendante ainsi qu'à améliorer les dispositions relatives aux services de garde d'enfants.

**La division dans l'autre camp**

Le groupe socialiste a joué un rôle moteur dans la formation d'une coalition avec les Verts et le GUE. Le groupe PPE-DE et les libéraux sont souvent divisés ou s'opposent à des dispositions importantes telles que les demandes de mise en place d'un système de quotas pour mettre fin au déséquilibre constaté dans la représentation des femmes dans les partis politiques, ou les références aux droits des femmes en matière de sexualité et de procréation. Sur les questions éthiques, les membres du groupe PPE-DE sont divisés.

**Futurs objectifs politiques**

Edite Estrela, rapporteur socialiste pour la révision de la directive sur la protection des travailleuses enceintes, a mené la discussion sur cette proposition qui est une priorité socialiste. Dans son rapport, nous cherchons à étendre la durée du congé de maternité, à introduire une période de congé de paternité avec rémunération complète, avec une flexibilité et des paiements améliorés et à renforcer les droits des employés rendant plus facile, pour les femmes, le retour sur le marché du travail. Lors de la dernière session plénière de cette législature, les groupes PPE-DE et ALDE ont voté le renvoi du rapport Estrela à une session ultérieure. Ce qui montre clairement que l'objectif de ces deux groupes n'est pas de soutenir des revendications positives pour améliorer la condition de la famille. Ils ont, au contraire, trahi les familles en bloquant des mesures visant à aider les deux parents à concilier vie professionnelle et vie familiale, à améliorer la santé et la sécurité des travailleuses enceintes et à améliorer la protection contre la discrimination sur le lieu de travail des mères actives. Les socialistes estiment que les intérêts des citoyens et de la société prévalent et continueront à faire en sorte que ce sujet soit une priorité pour la prochaine législature.